

DOSSIER DE PRESSE

Visite officielle du président colombien Juan Manuel Santos en France 26 et 27 janvier 2015

Colombie : pour une paix durable, attaquer les causes de la violence



Réseau d'organisations françaises de coopération et de solidarité internationale avec la Colombie

Depuis les années 50, la Colombie vit un conflit armé interne mettant aux prises des groupes armés illégaux (guérillas des FARC et paramilitaires) et l'Etat. L'accaparement des terres est au cœur de cette guerre, dont la violence a été alimentée au fil des décennies par un déficit de gouvernance, la corruption, l'exploitation des ressources naturelles ou encore le trafic de drogue.

Les inégalités sociales sont à la fois la cause et la conséquence de ce conflit interne, l'un des plus vieux au monde. Les violations aux droits humains qui en découlent sont encore aujourd'hui massives en quotidiennes.

L'espoir d'une solution politique au conflit, maintes fois déçu, est de nouveau perceptible avec le processus de paix initié en 2012 entre les FARC et le gouvernement, dont les négociations sont délocalisées à La Havane, Cuba.

Alors que le président colombien est en visite officielle en France les 26 et 27 janvier, le Réseau France Colombie Solidarités propose dans ce dossier les éléments clés de lecture pour comprendre les réalités colombiennes et les enjeux des relations, de plus en plus importantes, entre la Colombie et la France.

VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT COLOMBIEN EN FRANCE PROGRAMME ET ENJEUX

Juan Manuel SANTOS est le président de la République de Colombie depuis 2010. Il a été réélu pour un second mandat de 4 ans en juin 2014, avec 51% des voix au second tour. Ancien ministre de la Défense du président URIBE (2002-2010), il est issu du Parti de la U – « Unité Nationale » et est généralement considéré comme étant de « centre-droit ».

Déjà présent à Paris le 07 novembre 2014 à l'occasion d'une tournée dans plusieurs pays européens dont l'objectif était de demander à l'UE la création d'un fonds d'aide pour le post-conflit en Colombie, [il avait alors tenu une conférence de presse commune avec le président François HOLLANDE](#). Dans leur discours, les deux homologues rappelaient les liens d'amitiés entre les deux pays et soulignaient le **renforcement des relations diplomatiques entre les deux pays**. Preuve de cela, il était alors annoncé que le président colombien serait de nouveau en France en janvier 2015 pour **approfondir les liens de coopération et promouvoir le rôle de la France dans la phase qui suivra l'éventuel accord de paix entre les FARC et le gouvernement colombien**.

PROGRAMME PREVU

LUNDI 26 JANVIER : rencontre avec le Président de la République François Hollande, le Premier Ministre, le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, la Ministre de l'Enseignement supérieur ainsi qu'avec la Maire de Paris.

MARDI 27 JANVIER (8h45 - 10h45): [rencontre avec le MEDEF](#) International, accompagné par une délégation de ministres et chefs d'entreprises colombiens.

Les thématiques abordées au cours de la visite devraient être en lien avec la **coopération bilatérale** (liens universitaires, développement d'infrastructures, thème de la mémoire et de la réconciliation) **mais aussi de manière appuyée sur les relations économiques** entre acteurs privés et publics. Aussi, dans le cadre des Dialogues de paix de La Havane, cette visite bilatérale devrait chercher à renforcer **l'engagement de la France à accompagner le processus post-conflit** qui suivrait un éventuel accord, entre les FARC et le gouvernement colombien. Enfin, la problématique du **changement climatique**, en vue de la COP21, semble être un sujet d'intérêt grandissant pour la coopération.

Signe du renforcement des relations et de la volonté commune d'en pérenniser le développement, la **création d'un Comité binational**, annoncée le 07 novembre 2014 et regroupant des personnalités des deux pays, devrait être officialisée à cette occasion.

Les **négociations en cours depuis 2012 pour mettre un terme en conflit** pourraient déboucher sur un accord final cette année. Elles marqueraient la fin d'un conflit armé vieux de plus de 50 ans. **Un événement qui serait historique donc, mais qui ne saurait suffire à résoudre toutes les causes d'une violence endémique.**

C'est dans ce contexte, entre espoir d'une paix enfin trouvée et crainte d'un avenir incertain, que s'inscrivent les relations entre la France et la Colombie. Situation à mettre en lien avec les initiatives diplomatiques (OCDE, OTAN, Relations avec l'UE) entreprises par la Colombie ces dernières années pour avoir sa place sur la scène internationale.

LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS AU SERVICE DE LA PAIX EN COLOMBIE ?

Des visites bilatérales qui se multiplient

- **Décembre 2012** : la ministre du Commerce extérieur, **Nicole BRICQ**, se rend en Colombie avec une délégation de chefs d'entreprises françaises, pour marquer notamment la nouvelle importance de cette région dans les **échanges commerciaux** ;
- **Février 2013** : le ministre des Affaires Etrangères, **Laurent FABIUS**, prononce un discours à Bogota qui marque le **point de départ de la nouvelle approche diplomatique** française : renforcement des liens politiques, coopération sur les enjeux globaux et relations économiques ;
- **Décembre 2013** : la ministre des Sports, **Valérie FOURNEYRON**, fait une visite en Colombie pour renforcer le développement d'**échanges sportifs** ;
- **Novembre 2014** : le président **Juan Manuel SANTOS**, à l'occasion d'une tournée européenne, fait une étape à Paris, notamment pour chercher le soutien de la France à la création d'un **fonds de l'UE pour le post-conflit** ;
- **Janvier 2015** : visite officielle du président **Juan Manuel SANTOS** à Paris ;
- **Mai 2015** : visite envisagée du Premier ministre, **Manuel VALLS**, en Colombie.

DONNEES LIEES AUX PRINCIPAUX AXES DU DIALOGUE FRANCO-COLOMBIEN

DIALOGUES DE PAIX	ECHANGES ECONOMIQUES	ENJEUX GLOBAUX
<p>Initiés en 2012 à La Havane, <u>les négociations portent sur 5 points</u> : réforme agraire, participation politique, trafics illicites, victimes et fin du conflit.</p> <p>Un accord a été trouvé sur les 3 premiers points et <u>une signature finale serait envisagée pour 2015</u>.</p> <p>La France soutient ce <u>processus</u> et s'est dit prête à collaborer sur le post-conflit en cas d'accord final.</p>	<p>La Colombie est la <u>3^{ème} économie d'Amérique latine</u>, avec un taux de <u>croissance de 4.7%</u> en 2014.</p> <p>Economie essentiellement basée sur l'exploitation (pétrole, minerais) et l'exportation (70%) des <u>ressources naturelles</u>.</p> <p>La France est le <u>1^{er} employeur étranger</u> en Colombie et compte avec la présence d'environ 120 entreprises.</p>	<p>Les deux pays collaborent notamment sur les questions du <u>changement climatique</u> et des <u>trafics internationaux</u>.</p> <p>En vue de la COP21, les deux pays ont marqué un soutien mutuel, arguant aussi que la paix en Colombie serait bénéfique pour l'environnement.</p> <p>La Colombie est le <u>2nd pays producteur de coca</u> au monde (48 000 Ha en 2012).</p>

Pages suivantes : accaparement des terres et droits humains, quelles sont les réalités colombiennes ?

ACCAPAREMENT DES TERRES ET DROITS HUMAINS, QUELLES SONT LES REALITES COLOMBIENNES¹ ?

La question de la distribution de la terre au cœur du conflit et de la violence

USURPATION ET ABANDON DE TERRES	DES AVANCEES TIMIDES	MODELE ECONOMIQUE DEVASATEUR
<p>Près de <u>8 millions d'hectares de terres ont été spoliées ou abandonnées</u> en conséquence du conflit et des intérêts économiques. Cela représente <u>15% de la Surface agricole utile</u>.</p> <p>La Colombie est l'un des pays au monde où l'inégalité de répartitions des terres est la plus élevée, avec un <u>coefficient Gini de l'ordre de 0.86</u> (quand 1 signifie une inégalité totale).</p> <p>Selon le PNUD, <u>76% des terres sont aux mains de 3% de la population</u>.</p>	<p><u>La loi 1448 de 2011</u> prévoit des mesures de prise en charge, d'assistance et de réparation aux victimes du conflit armé.</p> <p>Grande loi du 1^{er} mandat de Santos (2010-2014), elle représente une avancée sur le chemin de la réparation. Mais dans les faits, selon l'organisme de contrôle public (« Contraloría »), <u>seul 1% des terres usurpées ont été effectivement rendues après 3 ans de mise en application</u>.</p> <p>La portée de la loi, 10 ans, est faible face à l'envergure du problème. Les moyens financiers sont insuffisants. Et le conflit armé persistant empêche une procédure viable.</p>	<p>Les accords de libre commerce (TLC) amplifient l'inégale répartition des terres alors que le pays est encore en conflit. Les petits paysans ne peuvent faire face à l'importation à moindre coûts des produits qu'ils cultivent déjà.</p> <p>Les filières traditionnelles (le secteur laitier et avicole par exemple) sont englouties par la marche forcée vers la concentration et les grandes exploitations, alors que l'économie rurale est encore très informelle.</p> <p>Les nouveaux secteurs « locomotives » de l'économie colombienne (pétrole, extraction minière, palmiers à huile) génèrent là aussi un accaparement des terres, en plus de dommages importants pour l'environnement et la santé.</p>

Le **TLC entre l'UE et la Colombie est entré en vigueur le 01/08/2013**. Accord « mixte », il doit être ratifié par tous les Etats membres de l'UE pour devenir définitif. 9 pays ne l'ont pas encore fait. 1 an ½ plus tard, **le Parlement français ne l'a pas encore ratifié**. Malgré tout, l'essentiel est déjà en marche. La France et la Colombie ont signé un [accord de protection réciproque des investissements](#) le 10/07/2014.

Signe de l'exploitation des ressources naturelles pour l'exportation, **près de 73% des produits importés par l'UE depuis la Colombie en 2013 relèvent du minerais et des hydrocarbures** (source EUROSTAT COMEX).

¹ Voir la documentation thématique en espagnol sur le [site du Bureau International des droits humains – Action Colombie, Oidhaco](#).

LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ENCORE MASSIVES ET QUOTIDIENNES EN COLOMBIE

Un pays de victimes, encore aujourd'hui

CONFLIT ARME ²	DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS ³	VIOLENCE SEXUELLE ⁴
<p>Près de <u>220 000 morts</u>, dont 80% de civils.</p> <p>Plus de <u>6 millions de personnes déplacées internes</u> (2nd au monde après la Syrie), encore 220 000 seulement en 2013.</p> <p><u>27 000 victimes d'enlèvements</u>, dont 90% est le fait des guérillas.</p> <p>Plus de <u>23 000 victimes d'assassinats sélectifs</u>, dont près de 40% sont le fait des paramilitaires.</p> <p>Plus de <u>10 000 victimes de mines</u> anti personnelles.</p> <p>Plus de <u>5 000 victimes de recrutement forcé</u>.</p>	<p>Ce sont des journalistes, des syndicalistes, des membres de mouvements sociaux, d'ONG, des leaders communautaires ou des juges, directement confrontés au conflit armé et aux « intérêts ».</p> <p>En 2013, 1 défenseur en moyenne a été agressé chaque jour, 1 a été assassiné tous les 4 jours.</p> <p><u>49 ont été assassinés en 2011, 69 en 2012 et 78 en 2013.</u></p> <p>Les paramilitaires sont responsables pour 50% de ces faits.</p> <p><u>95% des cas restent impunis.</u></p>	<p>Les femmes en Colombie sont particulièrement exposées à la violence quotidienne et au conflit.</p> <p><u>En 2012, en moyenne, 1 femme a été agressée chaque demi-heure.</u></p> <p>La moitié des femmes déplacées a été victime de violence de genre. La violence envers les femmes est plus importante dans les zones de militarisation, quels que soient les acteurs armés.</p> <p>Les femmes souffrent de discriminations également dans l'accès aux droits économiques et sociaux, leur taux de chômage est le double de celui des hommes.</p>

Les forces de sécurité colombiennes sont également responsables de violations, au sein du conflit ou en dehors. Le cas dit des « **Falsos positivos** » est révélateur.

Il s'agit de **personnes civiles enlevées par les forces de sécurité, exécutées et comptabilisées par l'armée comme des « morts au combat »**, en les déguisant notamment en guérilleros. Cela pour avoir des primes, des congés ou des avancements et de manière à gonfler les résultats militaires dans la lutte contre la guérilla.

Scandale rendu public en 2008 mais dont les faits peuvent être bien antérieurs. Près de **4 700 cas ont été recensés**. Pourtant, **à peine 6% font l'objet d'une procédure juridique**, la majorité étant remise à la justice pénale militaire et non ordinaire.

Page suivante : le Réseau France Colombie Solidarités

² Source : rapport « Basta ya », 2013. Centro nacional de memoria histórica.

³ Cf. fiche thématique (en espagnol) [Oidhaco](#).

⁴ Cf. fiche thématique (en espagnol) [Oidhaco](#).

*Réseau d'organisations françaises de coopération et de solidarité internationale
avec la Colombie*

Crée en 2012, il est composé de 11 organisations membres

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-TS), Ecole de la Paix de Grenoble, Entre Todos France, Mâcon Solidarité Colombie, Peaces Brigades International (PBI France), Secours Catholique Caritas France (SCCF), Travailler Ensemble Jeunes et Engagé-e-s (TEJE), Terre des Hommes France.

Le RFCS est membre du Bureau International des Droits Humains – Action Colombie (Oidhaco), plateforme de 36 organisations européennes.

QUE FAISONS-NOUS ?

DOMAINES D'ACTION	AXES DE TRAVAIL
<ul style="list-style-type: none">• Droits humains et DIH• Développement et commerce• Initiatives et culture de paix	<ul style="list-style-type: none">• Information et plaidoyer• Education à la citoyenneté internationale• Coopération avec la société civile colombienne

Le RFCS a pour objet de contribuer à la protection des droits humains et à la promotion de la paix en Colombie en menant une action globale depuis la France.

Celle-ci se traduit par :

- Le partage et l'échange des ressources, des compétences et des analyses pour une action concertée entre organisations ;
- Le dialogue avec les pouvoirs publics (MAEDI, Ambassade de France à Bogotá, Ambassadrice de France des Droits de l'homme) et politiques (parlementaires notamment) ;
- La mise en commun au niveau international avec la plateforme européenne Oidhaco ;
- Le renforcement de la coopération avec la société civile colombienne et la promotion en France de leurs initiatives pour la paix ;
- La sensibilisation auprès du public français, notamment des jeunes, aux problématiques colombiennes et aux relations internationales liées.

Pour 2015, le RFCS a fait de la question de l'accaparement des terres en Colombie sa priorité et développera diverses actions de sensibilisation, d'information et d'analyse auprès du public, des acteurs politiques et économiques et des médias.

LIENS ET CONTACTS

Blog du Réseau France Colombie Solidarités

Information générale et actualités :

www.reseaufrancecolombie.wordpress.com

Revue de presse « Ici Colombie »

Mise en ligne quotidienne de l'information francophone sur Internet

www.scoop.it/t/ici-colombie

Page Facebook

Actualités du RFCS et de ses partenaires

<https://fr-fr.facebook.com/ReseauFranceColombieSolidarites>

Pour toute question, information ou RDV, merci de contacter

Olivier LAGARDE

Coordinateur du Réseau France Colombie Solidarités

Tél. bureau : (+33). 04.76.63.81.41.

Tél. portable : (+33). 06.58.17.58.82.

Courriel : reseaucolombie@gmail.com

Adresse secrétariat (Ecole de la Paix)

7, rue Très cloîtres, 38 000 Grenoble